



Paris, le 07 octobre 2020

85ème Assemblée générale nationale ordinaire

RAPPORTS Exercice 2019

Pouvoir de vote numérique
(A retourner avant le 20 octobre 2020)

Le pouvoir de vote numérique (à retourner avant le 20 octobre 2020).

L'ordre du jour de l'Assemblée générale nationale du 05 novembre 2020.

Le rapport moral, présenté par Monsieur le président général.

Le rapport d'activité, présenté par le Monsieur le secrétaire général.
(Accompagné de la « Vie des structures » dissolutions de structures à présenter au vote).

Le rapport moral de la résidence, présenté par Monsieur le Directeur.
- Lettre de présentation des travaux.



Paris, le 28 septembre 2020

85^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE NATIONALE ORDINAIRE

Le secrétaire général

sg@snemm.fr

06 07 47 95 64

VOTE NUMERIQUE

Mesdames, Messieurs les délégué(e)s de droit et élue(e)s nationaux, ce document est à remplir si vous estimez ne pas pouvoir prendre part au vote électronique des résolutions à l'ordre du jour de la 85^{ème} Assemblée générale nationale ordinaire 2020.

Ce vote électronique aura lieu du 2 novembre 2020 à partir de 8 heures jusqu'au 3 novembre 2020 jusqu'à 18 heures.

Conformément à l'article 10-4 des Statuts 2013, Vous devez désigner un délégué national du même département, d'un département compris dans la même région administrative [si absence de représentation de délégués dans votre département], territoire ou pays étranger qui vous représentera :

« BON POUR POUVOIR »

Je soussigné(e) Madame ou Monsieur (prénom, nom)

.....
Délégué(e) national(e) de la section N° de

Identifiant sociétaire n° à jour de cotisation 2020

Département :ou Territoire/Pays

Donne, par la présente, pouvoir au délégué dénommé ci-après :

Monsieur ou Madame (prénom, nom)

Délégué(e) national(e) de la section N° Section de.....

Identifiant sociétaire n° à jour de cotisation 2020

Département :ou Territoire/Pays.....

afin de me représenter et ainsi, prendre ainsi part au vote électronique des résolutions qui seront à l'ordre du jour.

Ce document est à renvoyer :

- Par mail à secretariat.general@snemm.fr ;
- ou par courrier à SNEMM secrétariat général. 36 rue de la bienfaisance 75008 Paris.
- Copie au délégué(e) national(e) qui vous représente.

Date limite de réception de ce document : avant mardi 20 octobre 2020.

Pour valoir ce que de droit,

Fait à :le.....

Signature du ou de la délégué(e) national(e)



SNEMM

Fondée en 1904 - Reconnue d'Utilité Publique (décret du 20 décembre 1922)

Partenaire de la réserve citoyenne - JORF n° 64 du 17 mars 2018

Ambassadeur National de la réserve citoyenne de l'Education Nationale

SIÈGE SOCIAL

36 rue de la Bienfaisance - 75008 PARIS

Tel : 01 45 22 68 12 - Fax : 01 45 22 00 39
direction@snemm.fr - www.snemm.fr



Paris, le 4 octobre 2020

Le Président Général

president.general@sneemm.fr
07 87 67 15 83

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Les 2 et 3 novembre 2020 et le 5 novembre 2020

Lundi 2 novembre 2020

08h00 à 18h00 : vote électronique des différents rapports.

Mardi 3 novembre 2020

08h00 à 18h00 : vote électronique des différents rapports.

Jeudi 5 novembre 2020

Visioconférence.

10h00 à 12h00 :

- Ouverture de la 85^{ème} Assemblée Générale Ordinaire par le président général ;
- Instant de recueillement ;
- Validation du quorum du nombre de votants par l'huissier de justice (au moins 20% des délégués nationaux) ;
- Proclamation des résultats des différents votes par le Chef du Protocole, Monsieur Robert Gauthier sous le contrôle de l'huissier de justice ;
- Questions réponses rapport d'activité et du bilan 2019 de la Résidence de la Médaille militaire par son directeur, Monsieur Florian MACHEFER ;
- Questions réponses des bilans financiers de 2019 de la S.N.E.M.M. Trésorier général, Monsieur Jean-Pierre BEAULIEU ;
- Questions réponses sur le rapport du Président de la Commission Nationale de vérification comptable ;
- Présentation du rapport sur les comptes annuels par le Commissaire aux Comptes ;

12h00 à 13h50 DÉJEUNER



SNEMM

Fondée en 1904 - Reconnue d'Utilité Publique (décret du 20 décembre 1922)
Partenaire de la réserve citoyenne - JORF n° 64 du 17 mars 2018
Ambassadeur National de la réserve citoyenne de l'Éducation Nationale
Affiliée à la Fédération André Maginot GR 113

SIÈGE SOCIAL

36 rue de la Bienfaisance - 75008 PARIS
Tel: 01 45 22 68 12 - Fax: 01 45 22 00 39
direction@sneemm.fr - www.sneemm.fr
Siret: 342 006 491 00019



Jeudi 5 novembre 2020

Visioconférence.

14h00 à 15h00 :

- Questions réponses sur le processus de rénovation des chambres de la résidence et sur son plan de financement. Monsieur Florian MACHEFER, Monsieur José Miguel REAL ;
- Questions réponses sur le budget prévisionnel et l'augmentation des cotisations 2021. Trésorier général, Monsieur Jean-Pierre BEAULIEU ;
- Questions réponses sur le rapport moral. Président général, Monsieur José Miguel REAL ;
- Questions réponses sur le rapport d'activité. Secrétaire général, Monsieur Patrick LAMY ;

15h00 à 15h45 :

- Lecture des vœux, motions et questions formulées par TCHAT. Réponses en direct ;

15h45 à 16h00 :

- Allocation de clôture de la 85^{ème} Assemblée Générale Ordinaire. Monsieur José Miguel REAL.

Le président général

José Miguel REAL



Paris, le 28 septembre 2020

Le Président Général

president.general@snemm.fr

07 87 67 15 83

Rapport moral assemblée générale 2019.

Mesdames, Messieurs les Administrateurs,
Mesdames, Messieurs les délégués nationaux,
Chers Sociétaires, chers amis,

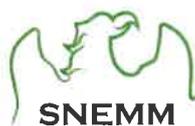
Ce jour, nous sommes virtuellement réunis pour la 85^{ème} Assemblée Générale Ordinaire de notre société. Une Assemblée Générale inédite sur bien des points :

Tout d'abord, il s'agit de la première A.G.O réalisée en distanciel de notre histoire. Nous pouvons, certes, voir dans cette organisation une fatalité des temps présents ; la vivre comme une blessure encore ouverte de résultant de l'une des plus graves crises sanitaires que la France ait connu, une blessure qui nous empêche de nous réunir physiquement de nous témoigner nos habituelles marques de respects ou d'amitié par des serrages de main ou des accolades. Je préférerais cependant que nous y associons une lueur d'espoir collectif. En effet, malgré cette adversité, nous réussissons tous ici collectivement à conduire une assemblée générale ordinaire pour l'année 2019 et à la conduire en intégrant au fonctionnement de notre société les instruments numériques auxquels la société française entière a dû s'adapter lors des derniers mois et que nous devons maintenant nous habituer à utiliser quotidiennement. Cette Assemblée Générale est, par conséquence, inédite quant à la date de sa tenue. Seuls des évènements de guerres ou de fort troubles à l'ordre public avaient jusqu'à présent forcés notre société à ne pas tenir son assemblée générale dans le premier semestre de l'année. Enfin, cette assemblée générale est inédite car je me présente ici devant vous en tant que président général actuel de notre société, en tant qu'inconnu pour certains d'entre vous, afin de rendre compte et clôturer les activités de l'année 2019, alors même que moi-même et la plupart des membres du Bureau National n'étions pas décisionnaires lors de cette année 2019.

Rapport Moral

La tâche de vous présenter le rapport moral pour l'année 2019 m'est donc dévolue en ce jour. Ce rapport moral, vous le savez, doit retracer les évènements, les décisions importantes prises ou abouties lors de l'année concernée, les analyser et évoquer les orientations à prendre pour le futur. Vous l'avez compris, ayant été élu à la présidence générale au 28 juillet 2020, je ne pourrai dresser ici qu'un bilan partiel de l'année 2019. Je m'étendrais donc bien plus sur les leçons à tirer de cette année 2019 et sur les orientations futures que nous avons déjà commencé à mettre en œuvre.

Pour revenir sur cette année 2019, vue au prisme de mon expérience, je la qualifierai donc de **l'année du difficile renouveau**. Cette année a en effet été caractérisée par la volonté qui



Fondée en 1904 - Reconnue d'Utilité Publique (décret du 20 décembre 1922)
Partenaire de la réserve citoyenne - JORF n° 64 du 17 mars 2018
Ambassadeur National de la réserve citoyenne de l'Éducation Nationale
Affiliée à la Fédération André Maginot GR 113

SIÈGE SOCIAL

36 rue de la Bienfaisance - 75008 PARIS
Tel: 01 45 22 68 12 - Fax: 01 45 22 00 39
direction@snemm.fr - www.snemm.fr
Siret: 342 006 491 00019



est ressortie des urnes lors du congrès de Paris du 9 juin 2019. Un congrès où, vous, les représentants de nos 42 900 sociétaires, avez choisi d'accorder votre confiance à 5 administrateurs « tous neufs » afin que notre SNEMM, enlisée depuis quelques années, puisse enfin profiter d'un nouveau souffle. Notre Conseil d'Administration et dans la foulée notre Bureau National a donc été partiellement renouvelés. Les nouveaux administrateurs et membres du Bureau National, dont je faisais partie, ont donc tentés au cours des derniers mois de 2019 de prendre en main les charges qui leur incombaient. Vous l'aurez compris, ce renouveau que vous avez appelé de vos votes en 2019, ne commence réellement à se concrétiser qu'au cours de l'année 2020 et il guidera donc nos orientations pour le futur. Pour revenir sur les événements marquants de 2019, je ne retiendrai ici que 5 grandes thématiques :

- La crise de nos effectifs et les difficultés rencontrées par un certain nombre de sections,
- La gestion financière de notre société,
- La réforme de notre fonctionnement,
- Notre statut d'employeur et gestionnaire de la maison d'Hyères,
- Et notre rayonnement.

En ce qui concerne la **crise de nos effectifs**, un « audit » interne en septembre et novembre nous a démontré qu'il s'agit d'un problème récurrent depuis des années et qui continue encore à s'accroître. Le départ de certains de nos sociétaires vers des amicales les radiations et démissions doivent nous inquiéter et nous devons prendre en compte ce phénomène. L'un des corollaires de cette baisse d'effectifs se concrétise dans les difficultés rencontrées par un certain nombre de sections face à l'impossibilité de mettre en place une continuité de gouvernance au niveau local. Cette situation, vous vous en souvenez avec douleurs, a conduit en 2019 à l'absence de remontée des comptes de résultats de 79 sections et à la non-certification de nos comptes de 2018 par le commissaire aux comptes suite aux éléments lui ayant été transmis dans le 1^{er} semestre 2019.

J'aborderai donc en second point la **gestion financière de notre société**. L'assemblée générale de 2019 a en effet fait ressortir via le rapport du commissaire aux comptes une « absence de contrôle interne des sections ». Avec les nouveaux élus du bureau national de juin 2019, nous nous sommes donc attelés à, d'une part rattraper le retard pris sur les fusions et dissolutions de structures afin que la disparition des structures constatée dans la réalité soit retranscrite dans notre gestion financière. Depuis janvier 2020, ce travail de fond a été prolongé par le trésorier général, le 1^{er} vice-président et les deux secrétaires généraux successifs, par une prise de contact systématique et la mise en place d'aide envers les sections en déshérence. Ce travail a permis de ramener, pour le bilan de 2019, le nombre de sections sans retour de comptes à seulement 31 sections. Ces 31 sections faisant actuellement l'objet de procédure de restructuration en cours d'instruction. Ce point devrait être résolu pour la prochaine Assemblée Générale. Je tiens à vous rappeler que l'absence de contrôles financiers d'une association et toutes les dérives qui en découlent constituent un dysfonctionnement grave qui peut conduire au retrait de la reconnaissance d'utilité publique et la mise sous tutelle de notre société. Le fonctionnement de notre société pendant plus de 6 mois sans nomination jusqu'à juillet 2020 de la commission des finances et du patrimoine pourtant prévue dans notre règlement, a donc fortement contribué au cours de l'année 2019 à aggraver cette absence de contrôle financier. En tant que président général, je suis actuellement garant de l'utilisation vertueuse des fonds qui nous sont confiés et je tiens à vous assurer que moi-même et mon équipe mettons tout en



œuvre pour que les dépenses non autorisées par une décision du conseil d'administration ne fassent plus parties des pratiques de notre société.

Enfin pour clore le volet financier, l'année 2019 a également été marquée par la non-élection d'un commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale de juin et l'élection d'un nouveau commissaire aux comptes, la société SQA/Équation, lors d'une Assemblée Générale Ordinaire dématérialisée en novembre.

S'agissant de la **réforme de notre fonctionnement**, l'année 2019 aura été marquée par une tentative avortée de modification de nos statuts. Cette modification prévue au vote pour le congrès de juin a en effet été refusée par le conseil d'administration de mai 2019. Une petite entorse à un fonctionnement « classique » d'assemblée générale sera donc faite un peu plus tard dans cette assemblée générale de l'année 2019 pour vous présenter les travaux du projet « la SNEMM de demain » que la nouvelle équipe dirigeante a pris l'initiative de lancer dès mars 2020.

Concernant notre **statut d'employeur et de gestionnaire de la maison d'Hyères**, l'année 2019 a vu éclater au grand jour des dissensions entre nos salariés et une partie du conseil d'administration notamment appuyées par un rapport peu élogieux des services de santé au travail suite à leur visite d'avril 2019. Je tiens cependant à vous rassurer, Mesdames et Messieurs les délégués, ces dissensions sont en cours de règlement notamment via des réunions et entretiens personnels avec les salariés, organisés dès ma prise de fonctions, via l'achat de matériel règlementaire et la rédaction de consignes sanitaires tout au long de l'année 2020 ainsi que la réintégration, depuis juillet 2020, de la présence du directeur de la Maison de Hyères lors de nos conseils d'administration, conformément à nos statuts. Cette reprise de communication entre le conseil d'administration et le Directeur de la maison de Hyères nous permet ainsi de vous exposer aujourd'hui dans l'une des interventions qui suivront, le besoin urgent de rénovation des chambres de notre résidence et le montage du dossier financier prévu à cet effet.

Enfin, je ne vous apprendrais rien en vous disant que l'avenir de notre société dépend fortement de son **rayonnement à l'extérieur**, auprès des instances militaires, des associations patriotiques, de la société civile et du grand public. Force est de constater que l'année 2019 ne fut pas très fructueuse en la matière. La signature d'une convention avec DOMITYS initiée en 2019 s'est concrétisée uniquement en 2020. Un autre défi pour le futur consistera à positionner la SNEMM comme un acteur de l'économie sociale et solidaire. Notre Société a trop longtemps vécu, repliée sur elle-même. Le monde actuel est un monde de communication et nous devons occuper notre place dans ce monde-là. Nous devons reprendre notre place de 3ème décoration nationale et remettre la Médaille Militaire dans la lumière. « Assurer le prestige de notre décoration » : c'est, je vous le rappelle, une des missions premières décrites dans nos statuts... Je m'y suis employé dès ma prise de fonction, à la tête de notre société fin juillet dernier et j'espère pouvoir lors de notre prochaine Assemblée Générale vous dresser un tableau plus optimiste de notre société à ce sujet.

Mesdames, Messieurs, pour terminer ce rapport moral, je tiens à vous rassurer sur les orientations futures que je souhaite donner à notre société en ma qualité de président général : Nous vous devons une organisation et un fonctionnement dans la transparence la plus totale.



Nous vous devons une organisation et un fonctionnement où le clientélisme, les querelles et les polémiques n'ont plus cours. Cela sera ma ligne de conduite. Cela sera la ligne de conduite que je demande à tous.

Mesdames, Messieurs, comme je vous le disais déjà dans mon discours du 28 juillet, J'ai une ambition pour la SNEMM : lui assurer sa place dans la société française actuelle, un monde dur et incertain. J'ai une ambition pour nos sociétaires, construire avec eux et pour eux une SNEMM plus juste, porteuse des valeurs incarnées par notre décoration, des valeurs dont nous sommes, tous ici, les garants !

Ces deux ambitions ne sont pas séparables.

Ces deux ambitions doivent guider nos actions à tous, dans les mois et les années à venir.

Mesdames, Messieurs, Comme l'aurait dit le Maréchal Foch : « Ne me dites pas que ce problème est difficile. S'il n'était pas difficile, ce ne serait pas un problème »

Le président général

José Miguel REAL



Paris, le 28 septembre 2020

Le secrétaire général

sg@sneemm.fr

06 07 47 95 64

85ème ASSEMBLEE GENERALE NATIONALE

RAPPORT D'ACTIVITE 2019

Mesdames, Messieurs les administrateurs en exercice et honoraires,
Mesdames, Messieurs les délégués nationaux,
Mesdames, Messieurs les sociétaires,
Mesdames, Messieurs,

Le rapport d'activité est le miroir des activités et des décisions détaillées dans les procès-verbaux des conseils d'administration nationaux. Ce rapport est tout simplement un relevé globalisant les activités et les décisions dans une période calendaire du 01 janvier au 31 décembre 2019. Je tiens à remercier les responsables des services et les salariés pour leurs contributions afin de finaliser mes propos. Je me permets de laisser le directeur de la résidence d'autonomie de Hyères de présenter son rapport d'activité.

Je rappelle que le secrétaire général a la délégation d'expédier les affaires courantes, d'informer le président général et les administrateurs nationaux de l'évolution des effectifs et des actions de l'entraide. Il est le rapporteur des réunions du bureau national et du conseil d'administration. Il est là pour vous écouter et pour vous répondre.

La situation de la COVID-19 en 2020 me conduit à vous présenter très tardivement ce rapport 2019 et dans des conditions très particulières, innovante par la forme mais difficile à accepter car le but d'une A.G est de se rassembler, discuter de vive voix et échanger.

Il me revient de vous communiquer ce rapport d'activité, souligné particulièrement par le rendez-vous annuel des délégués nationaux, les 03 et 04 juin 2019, lors de la 84^{ème} assemblée générale nationale à Paris. Une année dite de congrès national qui a été marquée par l'élection d'un nouveau collège de huit administrateurs dont cinq ont été élus pour un premier mandat.

En fin d'année 2019, l'effectif global de notre Société était de 40 551 affiliés (42 618 en 2018), Malgré 1 619 adhésions, force est de constater un déficit net de 2 067 adhérents. Cette situation perdure depuis des années, les démissions et les radiations accentuent chaque année cette déflation. Les 36 465 cotisations encaissées en 2019 reflètent le delta par rapport au nombre des affiliés. N'oublions pas la mémoire des 1 919 adhérents décédés.

En conséquence, les structures sont également en diminution, il vous sera présenté aux votes (procédure statutaire) les dissolutions d'une union départementale et de 07 sections locales (6 en 2018),



SNEMM

Fondée en 1904 - Reconnue d'Utilité Publique (décret du 20 décembre 1922)
Partenaire de la réserve citoyenne - JORF n° 262 novembre 2014
Ambassadeur National de la réserve citoyenne de l'Education Nationale
Affiliée à la Fédération André Maginot GR 113

SIÈGE SOCIAL

36 rue de la Bienfaisance - 75008 PARIS
Tel: 01 45 22 68 12 - Fax: 01 45 22 00 39
direction@sneemm.fr - www.sneemm.fr
Siret: 342 006 491 00019



10 fusions de sections locales (11 fusions en 2018) et 2 rattachements de sections avec des UD. Aucune création de structure, le nombre de structures se porte à 82 unions départementales et de 678 sections. 5 structures ont souhaité changer de dénomination à la suite d'une fusion.

L'entraide a engagé un budget net de 86 281 € au profit des actions en 2019. A cela il faut rajouter le forfait de transport de 1 038 € de livraison des colis de Noël et les 4 300 revues « dites gratuites » envoyées par voie postale. Le développement du lien social a un coût dans les charges de fonctionnement de l'entraide.

Je vous propose d'exposer le bilan des activités de l'exercice de l'année 2019 en le scindant en deux périodes.

Du 1^{er} janvier au 19 juin 2019, les activités suivies par Louis LAUSEIG que je remercie au passage pour son engagement pendant cinq années en qualité de secrétaire général de notre Société.

Ce deuxième semestre 2019 a été conduit par José Miguel REAL dont les axes importants ont été d'organiser une élection novatrice pour élire un nouveau cabinet de commissaires aux comptes, établir un audit de la situation des structures (sections et unions départementales) et reprendre un contact direct et de confiance avec tous.

1^{er} semestre 2019.

Pour administrer la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire, le conseil d'administration s'est réuni trois fois. Trois propositions vous ont été présentées : « la refonte du règlement intérieur 2010, la présentation de nouveaux statuts et l'augmentation de la cotisation. Vous les avez refusées et elles n'ont pas été présentées à l'AG nationale.

Les activités de la présidente générale ou d'un mandataire :

- ✓ Invitations des structures SNEMM :
 - Quatre congrès départementaux (UD 23, UD 11, UD 76, UD 56) ;
 - Cinq assemblées générales de section locale (SL 1449, SL 32, SL 392, SL 347, SL 1373).
- ✓ Invitations civiles et cérémonies :
 - Deux cérémonies des Vœux ;
Un concert à la maison de l'éducation de la Légion d'Honneur ;
 - Une messe à la cathédrale Saint-Louis des Invalides ;
 - La journée des blessés de l'Armée de terre.
- ✓ Réunion :
 - Un comité national d'entente.

2^{ème} semestre 2019.

Pour administrer la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire, le conseil d'administration s'est réuni deux fois. Trois nouveaux administrateurs d'un premier mandat ont été élus au bureau national.

La priorité a été de préparer et de conduire l'élection d'un nouveau cabinet de commissaires aux comptes en vous proposant un vote par consultation électronique. Des chantiers ont été ouverts dans de nombreux axes, mais le style de gouvernance fortement ancré par la maison n'a pas permis de proposer de changements dès ce semestre. Vous avez pu percevoir dans ce deuxième semestre une volonté de transparence et de communication.



Les activités de la présidente générale ou d'un mandataire :

- ✓ Invitations des structures SNEMM :
 - Deux congrès départementaux (UD 17, UD 18) ;
 - Une inauguration d'une stèle en Charente.
- ✓ Invitations civiles et cérémonies de commémoration :
 - Une invitation du président de la République ;
 - Trois cérémonies commémoratives ;
 - Le ravivage de la Flamme SNEMM ;
 - La cérémonie VAUBAN.
- ✓ Réunion, entretien et visite :
 - Une réunion au comité national d'entente ;
 - Un entretien avec la directrice de « Un avenir Ensemble » ;
 - Une visite au siège du Colonel des Forces Canadiennes.
- ✓ Partenariat :
 - Deux réunions de préparation d'une convention de partenariat avec les résidences Domitys.

Il est à souligner une baisse de 60% des invitations des structures en 2019 par rapport à 2018.

Du 18 octobre 2019 au 23 décembre 2019, le 1^{er} vice-président général a remplacé la présidente générale pendant sa convalescence sans disposer de délégation de signature et sans accès aux courriers des affaires courantes.

Les activités des structures locales.

Elles sont très nombreuses, diverses et variées et démontrent un fort engagement au sein des sections et des unions départementales. Je tiens particulièrement à souligner l'action de nos porte-drapeaux, toujours présents quel que soit les conditions météo. Il faut également souligner le lien social qui se tisse dans nos structures, c'est une force reconnue de tous. Nous pouvons remercier les femmes et les hommes, sociétaires de nos structures qui s'investissent sans compter. Vous développez des idées et des actions extraordinaires.

Je vous invite à faire remonter au secrétaire général vos activités, vos créations ainsi que le bilan de vos actions.

Nous nous devons d'en parler, sur nos sites internet, dans la revue de la Médaille Militaire et sur les différents réseaux sociaux. Dans le prochain rapport d'activité 2020, il sera souhaitable de détailler toutes vos actions.

Montrons-nous plus solidaires et partageons nos idées d'activités.

Les effectifs.

Nous arrivons au terme de l'année 2020, il m'est difficile de conclure ce rapport d'activité 2019 en vous demandant d'être plus confiant pour l'avenir. La situation des effectifs n'est pas facile, mais il est important d'en limiter la baisse incontournable et malheureusement existante depuis de trop nombreuses années.

Je fais appel à vous, chers amis, nous nous devons de privilégier la fusion à une dissolution d'une structure.



Les adhésions sont très réduites, personne n'a la recette du recrutement et nous ne pouvons obliger nos camarades médaillés militaires à rejoindre nos rangs. Mais nous pouvons tous nous associer pour les convaincre en communiquant, en réduisant les démissions et les radiations. La ressource de nouveaux adhérents est autour de vous. Vos amis, vos proches sont les bienvenus.

L'entraide.

Vos dons ont représenté un montant de 61 758, 69 €. C'est la première ressource incontournable pour mettre en œuvre l'entraide. Votre générosité en 2019 va permettre d'octroyer plus d'aides ponctuelles en 2020.

C'est le fondement de notre société défini dans l'article R20.2 de notre règlement intérieur. Nous remercions les structures qui reversent le tiers des recettes des actions entreprises au profit de l'entraide. Nous sommes très reconnaissants des dons des particuliers et de leur fidélité chaque année.

Je ne vais pas dévoiler le rapport d'activité de 2020, mais nous sommes très loin d'abonder la ressource nécessaire pour l'entraide 2021. Je lance un appel à générosité et il n'est pas trop tard pour égaler l'enveloppe de 2019. La commission d'entraide et le compte-rendu détaillé trimestriel vous assureront de plus de transparence. La solidarité active doit rester le but de la SNEMM.

Mesdames, Messieurs les administrateurs en exercice et honoraires,
Mesdames, Messieurs les délégués nationaux,
Mesdames, Messieurs les sociétaires,
Mesdames, Messieurs,

Je vais sortir de cette année 2019 en évoquant le danger de cette année 2020. La COVID-19 est là, sournoise et plus présente depuis la fin de la période estivale. Soyons tous prudents pour nous et pour les autres. Nos activités déjà très réduites doivent se réaliser en respectant les règles nationales émises et appliquées dans chaque département.

Le Secrétaire général

Patrick LAMY



Paris, le 28 septembre 2020

Le secrétaire général

sg@sncmm.fr
06 07 47 95 64

85^{ème} ASSEMBLEE GENERALE NATIONALE

« VIE DES STRUCTURES »

MOUVEMENTS DES STRUCTURES EN 2019.

Dissolutions (08) à présenter au vote

Structures	Département	Conseil d'administration
Union départementale de GIRONDE	33 (Gironde)	12 février 2019
07 ^{ème} section de ROUEN	76 (Seine Maritime)	12 février 2019
105 ^{ème} section de BEAUVAIS	60 (Oise)	12 février 2019
1343 ^{ème} section d'YVETOT	76 (Seine Maritime)	12 février 2019
605 ^{ème} section de MAISONS-ALFORT	94 (Val de Marne)	12 février 2019
1703 ^{ème} section de VILLE	67 (Bas-Rhin)	12 février 2019
04 ^{ème} section de d'ALENCON	61(Orne)	15 mai 2019
401 ^{ème} section de MONTCEAU LES MINES	71(Saône et Loire)	15 mai 2019

Création (0)

Structures	Département	Conseil d'administration
Etat néant		

Rattachements (2) et Fusions (10)

Structures	Département	Conseil d'administration
1350 ^{ème} section de PARTHENAY rattachée avec l'union départementale des DEUX-SEVRES	79 (Deux-Sèvres)	12 février 2019
298 ^{ème} section de LARUSCADE avec la 1649 ^{ème} section de SAINT-ANDRE-DE CUBZAC	33 (Gironde)	12 février 2019
1355 ^{ème} section de QUINTIN avec la 94 ^{ème} section de SAINT BRIEUC	22 (Côte d'Armor)	12 février 2019
1520 ^{ème} section de SAUVIGNEZ LES PESMES avec la 247 ^{ème} section de GRAY	70 (Haute-Saône)	12 février 2019
146 ^{ème} section de GUINGAMP avec la 94 ^{ème} section de SAINT BRIEUC	22 (Côte d'Armor)	15 mai 2019
1076 ^{ème} section de ST GERMAIN DU PLAIN avec la 1349 ^{ème} section de LOUHANS	71 (Saône et Loire)	15 mai 2019
275 ^{ème} section de JOUEF-HOMECOURT-AUBOUE avec la 841 ^{ème} section de CONFLANS-JARNY-BRIEY	54 (Meurthe et Moselle)	06 novembre 2019
739 ^{ème} section de VALLEE DE L'UBAYE avec la 151 ^{ème} section de DIGNE	04 (Alpes de Haute Provence)	06 novembre 2019
1134 ^{ème} section de CHALAIS avec la 1459 ^{ème} section de MONTMOREAU	16 (Charente)	06 novembre 2019
1420 ^{ème} section de CREMEU avec la 205 ^{ème} section de PONT DE CHERUY	38 (Isère)	06 novembre 2019
1618 ^{ème} section de FRONTENAY avec la 81 ^{ème} section de NIORT	79 (Deux-Sèvres)	06 novembre 2019
1782 ^{ème} section de SOMMIERES rattachée avec l'union départementale du GARD	30 (Gard)	06 novembre 2019

Changements de dénomination (5)

Structures	Département	Conseil d'administration
54 ^{ème} section de AUBENAS devient la 54 ^{ème} section « AUBENAS ET SUD ARDECHE »	07 (Ardèche)	12 février 2019
1754 ^{ème} section de STE-ANASTASIE devient la 1754 ^{ème} section de « VALLEE DE L'ISOLE »	83 (Var)	15 mai 2019
1383 ^{ème} section de ST GILLES-CROIX-DE-VIE devient 1383 ^{ème} section « PAYS-ST GILLES-CROIX-DE-VIE »	85 (Vendée)	25 septembre 2019
151 ^{ème} section VALLEE DE DIGNE devient la 151 ^{ème} section de « DIGNE/UBAYE »	04 (Alpes de Haute Provence)	06 novembre 2019
81 ^{ème} section de NIORT devient la 81 ^{ème} section de NIORT ET LES ENVIRONS	79 (Deux-Sèvres)	06 novembre 2019



RAPPORT MORAL EXERCICE 2019 - RÉSIDENCE DE LA MÉDAILLE MILITAIRE

Monsieur le Président Général, Mesdames et Messieurs les Administrateurs, Mesdames et Messieurs les Présidents de sections et d'unions départementales, mes chères collègues salariés et bénévoles,

Ce rapport moral s'ouvre dans un contexte extrêmement particulier. Nous avons eu depuis 2015 à traverser de nombreuses épreuves (essentiellement administratives) mais la crise sanitaire apparue au mois de janvier dans notre pays et plus particulièrement au mois d'avril à la résidence de la médaille militaire a bouleversé notre organisation et la stabilité que nous avons trouvée.

Ces premières lignes vont à nos pensionnaires et à leurs familles qui ont soufferts de ce virus. Nous avons compté, au plus fort de la crise, 20 résidents et personnels infectés. Avec le concours de Docteur Freiche, des cabinets d'infirmières libérales, de l'agence régionale de santé et du conseil départemental, nous avons géré au cas par cas les pathologies des résidents les plus fragiles. Nous avons à déplorer le décès d'une résidente atteinte de polyarthrite rhumatoïde suite à sa prise en charge contre le covid à l'hôpital de Sainte Musse à Toulon.

Cet épisode annonce pour l'établissement de Hyères un recul économique important avec de possibles pertes financières pour l'année 2020. Plusieurs facteurs expliquent cette année difficile :

- la suspension de l'entrée de nouveaux résidents au mois de mars, avril et mai
- le départ de plusieurs résidentes réorientées vers des EHPAD
- le remplacement de salariés en arrêts maternité ou maladie pour covid19
- une augmentation de certaines charges fixes et variables pour faire face à la situation sanitaire

2019 aura été une bonne année tant sur la qualité de la prise en charge de nos résidents que sur le bilan social et économique.

D'un point de vue de l'activité

- Taux d'occupation

Concernant le taux de remplissage 2019, il est de 79 % soit une diminution de 6% par rapport à 2018 et avec une moyenne de 59 résidents par jour pour une capacité totale autorisée de 75 lits. Il faut noter que le nombre de jours de congés et d'hospitalisation cumulés de nos résidents est de 990 jours soit 17 000 € de manque à gagner (casf).

Sur 63 chambres, nous constatons en 2019 une occupation régulière de 57 chambres (plusieurs chambres à 2 lits utilisées par une personne). Ce calcul ramène à 90 % de taux d'occupation de la structure d'hébergement, ce qui confirme 6% de baisse sur N-1

C'est un total de 21 641 nuitées en 2019 soit 1 302 nuitées manquantes par rapport à 2018



Voici le tableau récapitulatif d'occupation 2019

LIBELLE	RESULTAT 2019
Capacité autorisée	75
Taux d'occupation	79%
Nombre de journées d'ouverture	365
Nombre de journées théoriques	27375
Nombre de journées réalisées dont hospitalisations et congés	21641
Nombre de jours d'hospitalisation (-20€) 54 départs soit 13 jours	763
Nombre de jours de congés (-20€)	217
Nombre moyen de résidents par jour	59,29

- Tarif moyen annuel

Les revenus issus de l'exploitation autorisée et tarifée permettent de mettre en avant un ticket moyen pondéré de 51,81 € par jour et par personne soit une augmentation de 81 centimes d'euro par jour et par personne par rapport à N-1. Ce tarif moyen pondéré est réduit par plusieurs éléments :

- la diminution du tarif facturé lors des hospitalisations (forfait 20 € /jour) (+2 €)
- la diminution du tarif facturé lors des congés des résidents (- 20 € /jour)

L'addition des remises sur congés et hospitalisations représente un manque à gagner de 17 K€

- Le tarif préférentiel pour deux personnes dans une chambre double ou communicante

A noter, en 2019, l'accord du conseil départemental pour l'augmentation tarifaire de +4 € par jour et par personne dans les chambres de type T2, et ce pour le deuxième occupant.

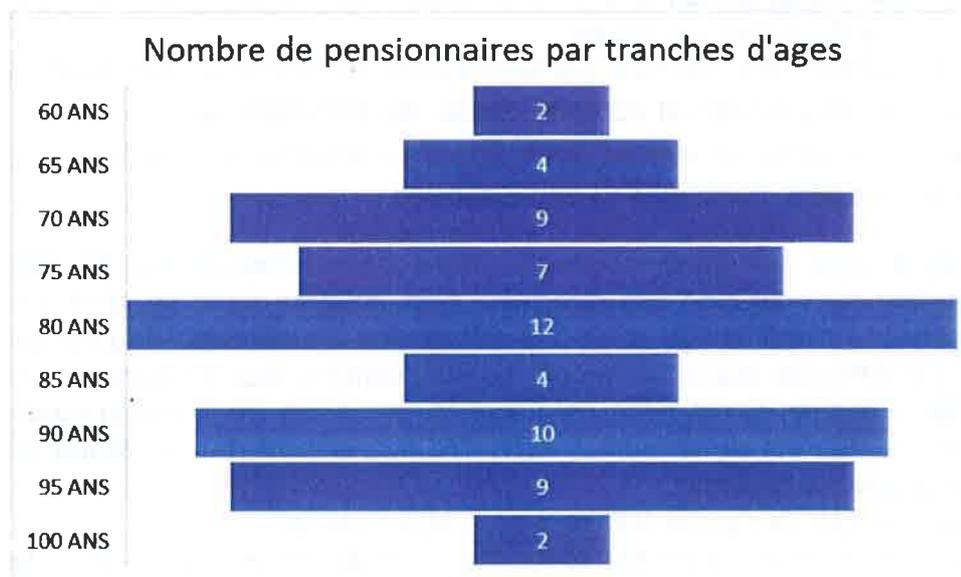
En 2019, le nombre de nouveaux pensionnaires permanents est de 19 ; le nombre de décès est de 6, (tous à l'hôpital) et le nombre de résidents orientés vers une structure médicalisée est de 12.



Voici les tarifs autorisés et pratiqués en 2018

synthese tarifaire 2019			
type de logement	tarif hebergement 2018	tarif restauration 2018	tarif journalier
T1	37,2	14,2	51,4
T1BIS	43,2	14,2	57,4
T2	48,2	14,2	62,5
T2 2ème pax	4,0	14,2	18,2
tarif moyen ponderé journalier 2019 recettes tarification / nuitées			-51,81
tarif moyen ponderé journalier 2019 HORS HOSPI ET CONGES			52,39

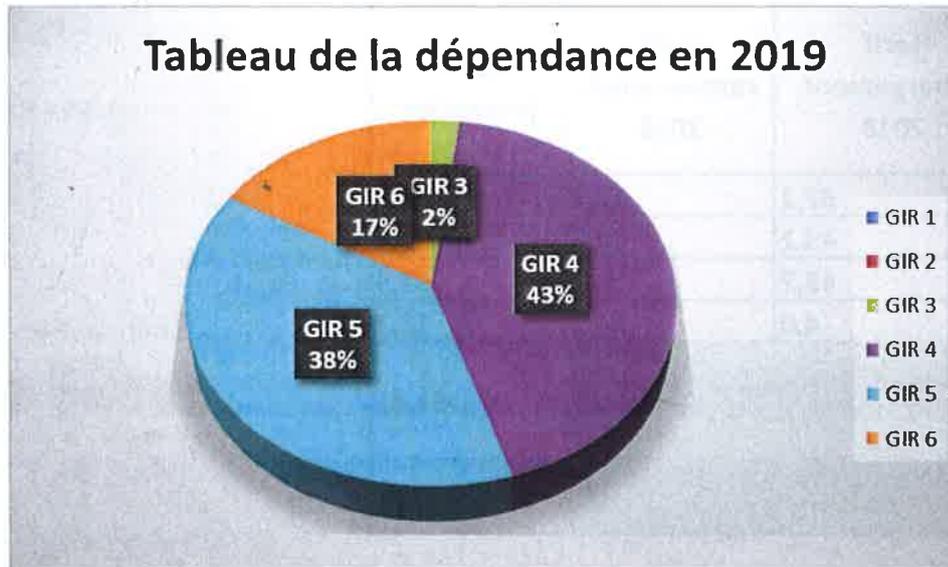
Démographie de nos résidents et dépendance



En 2019, l'âge moyen était de 82 ans soit une diminution de l'âge moyen par rapport à N -1 suite a l'intégration de nouveaux résidents jeunes (moins de 65 ans)

La majorité du public accueilli est féminin : 64% contre 36% d'hommes.

Tableau de dépendance 2019



Depuis plusieurs années nous constatons une évolution de la dépendance dans notre établissement. Il y a deux raisons à cela :

- le taux de renouvellement de nos pensionnaires est faible et concourt à l'augmentation de l'âge moyen et donc du niveau de dépendance
- les personnes autonomes et valides sont amenées à rester à domicile avec des incitations matériels, humaines et économiques.

Nous n'arrivons pas à avoir ce débat avec le conseil départemental qui connaît parfaitement la situation et l'évolution des girages. La loi ASV va dans ce sens. La problématique demeure le remplissage avec des demandes d'admission de plus en plus dépendantes. La difficulté étant de remplir l'établissement tout en gardant un niveau de dépendance légale. C'est pour cela que la demande de transformation partielle ou totale en EHPAD est essentielle. L'ARS PACA a encore refusé l'étude de cette demande pour plusieurs raisons :

- le nombre de places en EHPAD serait suffisant en PACA (voir as)
- l'augmentation du nombre de lits autorisés répondrait à un appel à projet et non à la demande d'un établissement sur un secteur donné.

- Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale

Le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale en 2019 a été de 14 résidents, soit 4 pensionnaires de plus que N -1. Nous observons très clairement que le nombre de bénéficiaires augmente (de 1 à 15 en 4 ans). La résidence retrouve toute son utilité et s'adresse de nouveau à son public autorisé. Rappelons que tous nos lits sont à l'aide sociale. L'AS représenté 25 % du chiffre d'affaires autorisé.



- Les aidants et les professionnels de santé

En 2019, nous dénombrons :

- 13 pensionnaires ayant eu recours à une aide à domicile via une association au moins une fois par semaine
- 20 pensionnaires ayant recours à des soins infirmiers quotidiens
- 10 pensionnaires ayant au moins une visite par semaine d'un enfant
- 25 consultations par semaine de nos résidents chez le médecin de résidence
- 5 consultations par semaine au minimum par le podologue de la résidence
- 12 résidents ayant au moins 2 fois par semaine des soins avec un kinésithérapeute à la résidence
- 2 résidents allant au moins une fois par semaine en consultation de jour à l'hôpital psychiatrique
- 6 livraisons au moins par jour de la pharmacie
- 10 transports au moins par semaine de VSL pour des consultations extérieures

Comme en 2018, les chiffres mettent en avant le besoin accru de tiers pour permettre à nos résidents de rester en résidence autonomie. Ce point devra être intégré au projet d'établissement

Cela soulève aussi l'adaptation nécessaire de notre prise en charge à cette recrudescence de dépendance. La formation des personnels demeure un enjeu majeur de cette mutation de notre activité.

D'un point de vue comptable

<u>LIBELLE</u>	<u>RESULTAT 2019</u>
<u>DEPENSES</u>	<u>1 204 771,00</u>
<u>Groupe 1 dépenses afférentes à l'exploitation</u>	<u>403991,00</u>
<u>Groupe 2 dépenses afférentes au personnel</u>	<u>690 183,00</u>
<u>Groupe 3 dépenses afférentes à la structure (DONT dotations aux amortissements)</u>	<u>110 597,00</u>
<u>PRODUITS</u>	<u>-1 224 789,00</u>
<u>Groupe 1 recettes de la tarification</u>	<u>-1 121 215,00</u>
<u>Groupe 2 autres recettes</u>	<u>-62 658,00</u>



<u>Groupes 3 des produits financiers et des produits encaissables</u>	<u>-22 166,00</u>
<u>versement du CPOM dont utilisation en 2018</u>	<u>-18 750,00</u>
<u>RESULTAT EXPLOITATION 2018</u>	<u>-20 018,00</u>

Ce tableau est le support des comptes administratifs 2019 transmis au conseil départemental. On distingue 3 catégories de dépenses et de recettes.

- **Résultat de l'exercice**

En 2019, la résidence a réalisé un résultat net de 20k€ €. La trésorerie de la résidence au 31 décembre était d'environ 210 962,77€

Le résultat 2019 a été proposé en réserve de trésorerie au conseil départemental du var.

Quelques chiffres clefs concernant l'exercice 2019 :

- Chiffre d'affaires d'environ 98 K€ par mois
- Montant des salaires nets d'environ 26 K€ par mois
- Dépenses fournisseurs d'environ 60 K€ par mois
- Un chiffre d'affaires de recettes annexes hébergement de 62 K€ soit 3 € par jour et résident
- Des recettes de restauration visiteurs de 27 K€.

- **Analyse des postes de dépenses et de recettes**

Dépenses du groupe 1 (dépenses liées à l'activité générale)

Les dépenses afférentes à l'exploitation sont principalement relatives aux postes, « achats de matières premières pour la production des repas » et « énergie ». Le contrat gaz négocié sur 2 ans a permis de maintenir à l'identique les dépenses avec N -1. La production en cuisine a fait un effort sur les achats alimentaires avec une réduction de 3 % du coût de production et ce malgré une diminution du taux de remplissage rendant plus difficile les économies d'échelle : le coût de production/jour (pdj, midi et soir) est de 6,88 € contre 7,09 € l'année dernière. L'électricité est un poste de dépense à surveiller avec une augmentation de la dépense de 4 K€ ; Le reste des charges met en avant une économie globale de 6 % par rapport à N -1.

Dépenses du groupe 2 (dépenses liées aux frais de personnel et charges du travail)

Les dépenses relatives aux frais de personnels de la résidence sont en diminution de 1,8 % par rapport à 2018. La masse salariale chargée représente 50 % de la dépense globale de l'établissement soit une diminution 1,63 % essentiellement due à une forte diminution des cotisations URSAFF. Le nombre d'ETP (16,57) est en



légère augmentation car l'animatrice travaille maintenant à 100 %. L'évolution des salaires fixée par le point FEHAP est nulle.

La GPE 2019 est la suivante

	ETP
Directeur	1
Responsable administrative	1
Agent d'accueil	1
Gouvernante	1
Agent service hospitalier	5
Veilleur de nuit	2
Homme d'entretien	2
Chef de cuisine	1
Cuisinier	0,57
Commis de cuisine	1
Animatrice	1
	16,57

D'un point de vue ressources humaines

- Point ETP et GPE

Au 1er juin 2019, la résidence dispose d'un effectif de 17 salariés soit 16,57 ETP. À noter que nos effectifs sont très faibles si l'on considère le taux d'encadrement. En effet, la partie non sanitaire en ESMS représente environ 44 % des places autorisées. Ce calcul (44 % de 75 lits = 33 salariés) est loin de notre réalité de 17 collaborateurs. Ceci démontre aussi la grande qualité de nos prestations et l'engagement de nos équipes.

- Plan de formation 2018-2019

ANNEE 2019 COUT TOTAL REMBOURSE 7993€			
Détail	LE PROJET D ETABLISSEMENT ET LE CPOM	Dévelop. de compétences	01/04/2019
Détail	INITIATION AU SECOURISME	Adapt. poste/Maintien emploi	11/11/2019
Détail	PREMIER TEMOIN INCENDIE	Adapt. poste/Maintien emploi	02/09/2019
Détail	SENSIBILISATION AUX MANOEUVRE NON ELECTRIQUE	Adapt. poste/Maintien emploi	13/05/2019
OQ	OPERATION ELECTRIQUE BS BE HE HTA RECYCLAGE	Adapt. poste/Maintien emploi	12/11/2019
OQ	HACCP	Adapt. poste/Maintien emploi	01/06/2019

En 2019 les formations ont été orientées, comme chaque année, vers les formations obligatoires.

Le plan de formation est écrit en concertation avec l'UNIFAF, l'OPCO dont la résidence dépend. Avec la réforme sur la formation, nos interlocuteurs et budgets ont changés pour l'année 2020. La prise en charge n'est pas suffisante pour d'autres formations. Nous utilisons chaque année l'ensemble du budget et essayons d'obtenir des financements sur des fonds de branches mutualisés ou des enveloppes TPE.



Dépenses du groupe 3 (dépenses exceptionnelles et annexes)

Les dépenses relatives à la structure sont en baisse par rapport à 2018 (-12 K€).

La taxe foncière (36 K€) et les dotations représentent la quasi-totalité des dépenses de ce groupe.

Le montant des dotations aux amortissements est en augmentation +2,2 % suite aux investissements cuisine et chaudière : 52 K€ pour 2019.

Produits de groupe 1 (recettes issues de l'activité principale et tarifée)

Les recettes de la tarification représentent environ 1 121 K€ soit 51 K€ de moins que l'année dernière. Ces chiffres correspondent à la moyenne de 59 résidents par jour. Le ticket moyen évolue sensiblement grâce à l'augmentation tarifaire négociée avec le CD.

On observe que les recettes de la tarification ne permettent pas de couvrir l'ensemble des charges sans produits annexes. À noter que la diminution du chiffre d'affaires concerne la location des T2.

La question du rapport qualité/prix se pose toujours. Nous pouvons difficilement prétendre à un tarif plus élevé vu l'âge de notre bâtiment. Seule la piste des économies sur l'offre permettrait d'augmenter notre résultat.

Produits de groupe 2 (recettes annexes issues de l'activité)

Les autres recettes sont celles générées par la vente de prestations à la résidence et représentent pour 2019 un montant de 62 K€.

Il est extrêmement important de développer ces recettes annexes qui assurent la totalité du résultat bénéficiaire. Le travail des équipes est de proposer un maximum de prestations annexes.

Produits de groupe 3 (recettes exceptionnelles)

Les autres produits financiers et encaissables pour environ 22 K€ regroupent 3 postes :

- les avantages en nature
- le remboursement d'assurance maladie
- la participation de l'OPCO aux salaires des collaborateurs en formation et aux frais pédagogiques.

L'exploitation a peu d'influence sur ces postes.



Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées du Var

ORGANISME : RESIDENCE DE LA MEDAILLE MILITAIRE HYERES

FORFAIT AUTONOMIE
RAPPORT D'ACTIVITE AU : 31/12/2019

1. Montant du forfait autonomie :

- perçu au titre de l'année 2019 : 18 750 €
- total des reliquats des exercices précédents disponibles à fin 2018 : 0 €

2. Quels sont les moyens humains et logistiques mis en œuvre pour la réalisation de l'action ?

Nous travaillons essentiellement avec des prestataires. Le forfait autonomie ne finance pas de salariés, n'y d'investissements

3. Quels ont été les partenaires associés à la mise en œuvre de l'action ?

Les prestataires sollicités dans le cadre du forfait autonomie sont nombreux : activité physique, musique, chant, rencontres animales, sorties culturelles...

Voici la liste des fournisseurs récurrents :

- AIR DE VIE
- COUCAGNO PRODUCTION
- FAM EVENTS
- FANTASIE PROD
- GL CONCERTS FAC DU 25/12/2018
- HARGE CATHERINE
- HENRI LACROIX



- MATHIEU LYDIE
- PRUNIERES SYLVAIN
- TOUS EN SCENE
- ZEN ANIMA
- ASSOC LES FLEURS BLEUES
- LA CASTILLE REPAS
- JOELLE ACCORDEONISTE
- PRO BTP ANIMATION
- VILLE D'HYERES
- ZEN ANIMA

4. Quel est le calendrier de mise en œuvre de l'action ?

Thème	Intervenants	Dates de réalisation	Montant dépensé
Activité physique	Air de vie	1 fois par semaine toute l'année	5 438 €
Mémoire	Harge cathy	1 fois par mois	1 330 €
Lien social	Pruniere, joelle , les fleurs bleues...	1 fois par mois	8 600 €

5. Quelle a été la participation et la satisfaction des bénéficiaires de l'action ?

Cf le tableau de données statistiques concernant le taux de participation.

La satisfaction des résidents est au rendez-vous avec les prestataires, qui depuis 3 ans, commencent à être très appréciés de nos résidents. Certains deviennent incontournables comme l'éveil musculaire, l'activité de mémoire par le chant.

Cette satisfaction est confirmée par les familles.

6 Quelle est la participation des personnes extérieures à la résidence ?



Selon les animations et la communication, des personnes extérieures participent aux activités. Des voisins, des familles ou encore des bénéficiaires d'autres associations comme l'ADAPEI ou des centres aérés.

7. Quels sont les impacts de l'action en termes de prévention de la perte d'autonomie et de comportements favorables au bien vieillir ?

Les bénéfices des actions sont nombreux mais tournent essentiellement autour du lien social :

- éviter l'isolement en restant en contact avec l'extérieur
- prévenir le bien vieillir en renforçant l'activité physique
- renforcer le lien avec les collaborateurs de la résidence



RAPPORT D'ACTIVITE FORFAIT AUTONOMIE 2019 – RESIDENCE :
CHIFFRES AU 31 DECEMBRE 2019

Thème	Hommes	Femmes	GIR 1 à 4	GIR 5 à 6 ou non GIRé	De 60 à 69 ans	De 70 à 79 ans	De 80 ans à 89 ans	De 90 ans ou plus	Total de bénéficiaires de plus de 60 ans	Nombre d'actions réalisées	Montant validé dans le CPOM pour 2019
Santé Globale/Bien vieillir dont :	40	54	24	70	6	9	57	22	94	55	8 780 €
Nutrition	12	20	8	20	2	4	17	10	33	3	1 262 €
Mémoire	15	18	8	20	2	4	15	10	31	9	1 330 €
Sommeil											
Activités physiques et atelier équilibre/prévention des chutes	7	8	4	15			15	2	17	40	5 438 €
Bien-être et estime de soi	6	8	4	15	2	1	10		13	3	750 €
Autres actions santé globale											
Lien Social	31	45	8	68	6	10	50	10	76	25	8 600 €
Habitat et cadre de vie	37	43	10	70	6	12	50	12	80	3	570 €
Mobilité (dont sécurité routière)	11	16	2	25	5	12	8	2	27	150	991 €
Accès aux droits											
Usage du numérique											
Préparation à la retraite											
Autres actions collectives de prévention											
TOTAL	119	168	44	233	23	43	165	46	277	233	18941

	Nombre au 31 décembre 2018		Montant du forfait autonomie perçu au titre de	Montant dépenses par la résidence	COMMENTAIRES
Nombre de personnes âgées de 60 ans et plus, non résidentes ayant participé à des actions réalisées	180	2016	12 600 €	12 600 €	
Nombre de résidents n'ayant participé à aucune action de prévention	3	2017	16 021 €	16 022 €	
Nombre de personnels en équivalent temps plein financés	0	2018	18 750 €	18 664 €	
Nombre de professionnels mutualisés (entre plusieurs résidences, avec un EHPAD, etc.)	0	2019	18 750 €	18 941 €	
Nombre de jeunes en service civique financés	0				
Nombre d'intervenants extérieurs financés	20	Machefer Florian, Directeur, mmmyeres-direction@orange.fr , 0494005300			
Nombre de personnels formés	2				



- Point projet d'établissement et évaluation

Le projet d'établissement est en cours de réécriture pour sa validité 2021-2026 ;

La résidence va se positionner sur 3 axes majeurs :

- rénovation indispensable à l'amélioration de la qualité de vie
- nécessité de médicalisation
- à défaut de pouvoir se médicaliser, accueillir plus de prestataires de santé en créant une structure adaptée.

Tout ceci concerne le volet médicosocial. La problématique de la résidence dans la réécriture du projet d'établissement sera que la SNEMM, propriétaire, se positionne sur la stratégie financière. La lettre de la Présidente Générale concernant le futur de la résidence va dans ce sens. L'accompagnement de la SNEMM doit être claire sur le long terme et demande un engagement qui ne changera pas en cas de renouvellement de la gouvernance.

Comme évoqué dans le rapport moral 2019 un investissement de 20 K€ par chambre serait nécessaire soit un budget global de 1,2 million d'euros.

Planning des évaluations

- 2022 (janvier) : évaluation interne à remettre au conseil départemental
- 2024 : évaluation par cabinet externe à remettre au conseil départemental
- 2026 : évaluation interne à remettre au conseil départemental
- 2029 : évaluation par cabinet externe à remettre au conseil départemental
- 2031 : évaluation interne à remettre au conseil départemental

Les investissements réalisés en 2019

- **Rénovation cuisine**

Les travaux de rénovation ont été effectués en mars-avril 2019 avec la difficulté de continuer à produire sans outil de travail. Nous avons condamné la salle du personnel pour la transformer en cuisine temporaire. Les équipes ont réussi à offrir à nos résidents une restauration de qualité le temps des travaux. Un budget de 32 K€ a été nécessaire pour ces travaux.

- **Installation nouvelle chaudière**

Nous avons installé pour 32 K€ une nouvelle chaudière (CHAUFFAGE) à l'été 2019 avec une subvention de 12 K€. Nous vérifierons si celle-ci a contribué à faire des économies. À noter que nous avons coupé le chauffage le 25 mai 2020.



Autres sujets

- Location de la villa aux adhérents de la SNEMM en 2019

En 2019, la villa de direction a fait l'objet de 6 semaines de location pour un chiffre d'affaires de 4 K€.

- Affaire Lunardi aux prud'hommes

Cette affaire est toujours en appel. La grève des tribunaux et le COVID repoussent à 2021 l'appel du salarié.

- Partenariat retraite plus

Compte tenu du faible taux de remplissage suite à l'épisode de COVID19, nous avons décidé de reconduire pour la période de juin 2020 à juin 2021 le partenariat avec l'organisme RETRAITE PLUS. L'objectif vise à trouver de nouveaux prospects avec 6 mois d'orientation et 6 mois de facturation.

- Point corona virus 2020

Code postal suivi du nom de l'établissement :	83400 Residence Autonome de la retraite militaire			
Date du bilan :	27	04	2020	(jj/mm/aaaa)
Date de début des signes du dernier cas :	15	04	2020	(jj/mm/aaaa)
	Résidents		Membres du personnel	
Nombre de cas confirmés de COVID-19 :	17		3	
Nombre de cas possibles de COVID-19 :	0		0	
Dont nombre de cas possibles/confirmés de COVID-19 hospitalisés :	2		0	
Dont nombre de cas possibles/confirmés de COVID-19 décédés dans l'établissement :	0		0	
Dont nombre de cas possibles/confirmés de COVID-19 décédés à l'hôpital :	1		0	
Depuis le début de l'épisode :				
Nombre de tests COVID-19 réalisés chez les résidents :	50			
Nombre de tests COVID-19 réalisés chez le personnel :	17			
Commentaires :				

La résidence a subi de plein fouet la crise sanitaire du coronavirus. Nous avons connu, au plus fort de la crise, 20 cas. En effet, nous avons choisi de tester l'ensemble des résidents et des personnels. Aussi nous avons fermé le 10 mars la résidence au public. L'ensemble des procédures ont été transmises à notre direction générale en communication quotidienne. Les difficultés rencontrées au plus fort de la crise ont été les suivantes :

- absence de masques



- absence d'EPI pour les personnels
- absence des personnels contaminés
- absence des personnels non essentiels à la continuité d'activité
- problèmes de communication avec l'ARD et le CD complètement dépassés
- suivi des approvisionnements par les fournisseurs
- isolement des résidents éloignés de leurs familles
- problèmes d'accès aux soins pour les résidents suivis à l'extérieur
- arrêt des aides à domiciles financées par l'APA
- coûts et dépenses de fonctionnement supplémentaires
- travail administratif accru avec une sur-information et des procédures contradictoires
- absence d'accueil de nouveaux résidents

Cette période a mis à rude épreuve tous les collaborateurs. Cela a aussi mis la résidence dans une difficulté économique. Nous chiffrons à plus de 15 000 € de perte en recettes d'exploitation (résidents absents, groupes refusés, hospitalisation) et 7 000 € de dépenses supplémentaires liées aux EPI et aux protocoles de confinement.

Aussi pour 2020 nous craignons une année avec un résultat économique négatif. Nous travaillons pour combler ces pertes en réalisant des économies et en visant l'augmentation des recettes futures.

Primes 2019 au personnel

La résidence a provisionné 17 000 € de prime sur son résultat 2019. Au sortir de la crise du coronavirus nous avons entrepris une DUE pour verser 1 000 € net par collaborateur avec cette réserve budgétisée.

Présentation du budget 2020

Taux d'occupation 2020 prévisionnel

TYPE DE LOGEMENT	NOMBRE DE CHAMBRES	TAUX REMPLISSAGE	TO JOUR	OUVERTURE	NUITEES POSSIBLES	NUITEES BUDGETEES
T1	46	86%	40	365	16790	14491
T1BIS	9	89%	8	365	3285	2920
T2	8	100%	8	365	2920	2920
T2 2ME PERSONNE			1	365	0	365
TOTAUX 2019	63	90%	57	365	27375	20696

Il est proposé au conseil départemental une fréquentation moyenne de 90 % des chambres ce qui représente 75 % des lits autorisés, soit un total prévisionnel de 20696 nuitées.



Dépenses et recettes prévisionnelles 2020

LIBELLE	Budget 2020
DEPENSES	1260276
Groupe 1 dépenses afférentes à l'exploitation	414779
Groupe 2 dépenses afférentes au personnel	715963
Groupe 3 dépenses afférentes à la structure	129534
PRODUITS	-1260276
Groupe 1 recettes de la tarification	-1095664
Groupe 2 autres recettes	-146996
Groupe 3 des produits financiers et des produits encaissables	-17616

L'exercice 2020 est présenté à l'équilibre avec une réduction des dépenses et des recettes prévisionnelles de 7 K€ par rapport au budget 2019. Les dépenses et recettes prévisionnelles 2020 sont sensiblement identiques à 2019.

Il est proposé à la direction de l'autonomie les tarifs 2020 journaliers suivants :

T1 : 37,38 €

T1 BIS : 43,44 €

T2 : 48,48 €

Restauration : 14,36 €

Une deuxième personne en T1 BIS ou T2 se verra facturer une journée de restauration (14,36 €) plus 5 € de frais de séjour (eau, électricité...) soit 19,36 € de tarif journalier.

Synthèse de la proposition tarifaire 2020

TARIF HEBERGEMENT 2019	EVOLUTION TARIF	TARIF HEBERGE MENT 2020	TARIF RESTAURA TION 2019	EVOLUTIO N TARIF	TARIF RESTAURA TION 2020	TARIF HEBERGE MENT RESTAURA TION 2019	TARIF HEBERGE MENT RESTAURA TION 2020
37,19	0,5%	37,38 €	14,22 €	1,0%	14,36	51,41 €	51,74 €
43,22	0,5%	43,44 €	14,22 €	1,0%	14,36	57,44 €	57,80 €
48,24	0,5%	48,48 €	14,22 €	1,0%	14,36	62,46 €	62,84 €
4,00	25,0%	5,00 €	14,22 €	1,0%	14,36	18,22 €	19,36 €
		39,01 €			14,36 €		53,38 €

Comme évoqué lors des différents échanges avec les services de l'autonomie, nous estimons que notre prestation restauration n'est pas assez tarifée au vu de la qualité du service proposé aux usagers. Aussi nous appliquons les dispositions d'évolution tarifaire relatives aux recommandations nationales (+ 0,5%) sur l'hébergement. Nous appliquons sur la restauration une augmentation de 1 % pour ajuster le rapport



qualité/prix. Ceci permet une augmentation du tarif journalier très largement supportable par les résidents au titre de l'année 2020 y compris pour l'aide sociale.

Détails du compte de résultat prévisionnel 2020

N°Compte	Intitulé	BUDGET 2020
60210000	PRODUITS PHARMACEUTIQUES	215,18
60230000	ALIMENTATION	187775
60233000	BOISSONS	16747,5
60251000	PETIT MATERIEL HOTELIER	5844,37
60254000	PRODUITS ENTRETIENS	19855,43
60255000	ACHATS DIVERS	2172,1
60262000	CARBURANT JUMPY	830,27
60280000	ACHAT VITRINE	299,87
60282300	FRAIS ANIMATION	19031,25
60282400	ACHATS CARTES POSTALES	304,5
60611000	EAU ET ASSAINISSEMENT	23852,5
60612000	ENERGIE ELECTRICITE	25375
60613000	GAZ	45675
60631000	ACHAT DE PETITS EQUIP.	3045
60641000	FOURNITURE BUREAU	1522,5
61111000	ANALYSES BACTERIOLOGIQUES	1485,96
61200000	CREDIT ALCATEL	5722,57
61300000	LOCATION PHOTOCOPIEUR	1421
61310000	LOCATION TPE	430,36
61330000	LOCATION MACHINE CAFES FOLLIET	812
61500000	ENTRETIEN DIVERS	1522,5
61521000	ENTRETIEN JARDIN	5340,93
61522000	ENTRETIEN BATIMENT	24658,2
61552200	ENTRETIEN JUMPY	1522,5
61553000	ENT MAT MOBILIER BUREAU	1522,5
61554000	ENTRETIEN MAT INFORMATIQUE	1522,5
61558000	ENTRETIEN MATERIEL OUTILL	812
61558200	ENTRETIEN PHOTOCOPIEUR	1218
61558300	ENTRETIEN MOB MAT CUISINE	6090
61630000	ASSURANCE MATERIEL TRANSP	917,56
61632000	ASSURANCE JUMPY	868,84
61640000	ASSURANCE MAISON	11000,57



61810000	COTISATIONS DIVERSES	1914,29
61830000	FORMATION	5941,81
62100000	PERSONNEL EXTERIEUR	10480,89
62260000	AUTRES HONORAIRES	11165
62262100	HONORAIRES SOCIALES	7161,84
62340000	CADEAUX	1238,3
62380000	DIVERS	609
62510000	FRAIS DEPLACEMENT	609
62512000	FRAIS DE RESTAURANT	152,25
62571000	COIFFEUR	11165
62630000	FRAIS DE POSTE	2235,03
62650000	TELEPHONE	5582,5
62660000	CANAL PLUS	448,63
62700000	SERVICES BANCAIRES	470,96
62710000	COMMISSIONS CB	899,29
62720000	COMMISSIONS / CV	101,5
62810000	BLANCHISSERIE EXTERIEURE	9605,96
63110000	TAXES SUR SALAIRES	29713,11
63330000	PART EMPLOY A LA FORMATION PRO	10564,12
63340000	PART EMPLOYEUR EFFORT CONSTRUC	2013,76
63512000	TAXES FONCIERES	36540
63520000	TAXES DIVERSES	253,75
64111000	SALAIRES	461825
64170000	AVANTAGE EN NATURE	13676,11
64511000	COTISATIONS URSSAF	98455
64512000	CAISSES DE RETRAITES CPM	25375
64513000	PREVOYANCE CPM	10150
64514000	ASSURANCE CHOMAGE	20300
64522000	MUTUELLE	5034,4
64750000	MEDECINE DU TRAVAIL	2062,48
65800000	CHARGES DIV.GEST.COURANTE	22,33
66161000	INTERETS EMPRUNT	286,23
68110000	DAP IMMOB CORP ET INCORP	54810
	Total Classe 6	1260276
70611000	SEJOUR PERMANENT	-539408
70611100	CONGES PERMANENT	11882
70611120	PERMANENT DOUBLE	-253964
70621100	SEJOURS PASSAGERS FAMILLE	-60000
70621400	FRAIS DE DOSSIER	-1000
70700000	HEBERGT REPAS ADMINIS	-80



70810000	REPAS	-33582
70812000	REPAS SEMAINE	-314174
70820000	BOISSONS	-4000
70830000	TELEPHONE	-2984
70850000	DIVERS	-3556
70851000	COIFFEUR	-12000
70853000	ANIMATIONS DIVERSES	-1000
	MENAGES	
70870000	SUPPLEMENTAIRES	-200
70880000	RECETTES LAVAGES	-9844
74020000	ALLOCATIONS CPOM	-18750
	PROD.DIVERS DE	
75800000	GEST.COUR.	-198
	REVENUS	
76400000	VAL.MOB.PLACEMENT	-4
77110000	PROFITS DIVERS	-3470
	SUBV.INVEST.VIREES	
77700000	RESULT	-3820
79100000	AVANTAGE EN NATURE	-7624
79110000	REMBOURSEMENT PREV.IJ	-2500
	Total Classe 7	-1260276
	Total Gestion	0
	Total Cumulé	0

Il est proposé au conseil départemental du var un compte de résultat à l'équilibre pour l'année 2020.

Conclusion

La résidence connaît un résultat économique encourageant depuis maintenant 4 ans. Ce succès est aussi et surtout celui de la prise en charge de nos résidents et des familles qui nous font confiance. Les opportunités sont réelles car elles répondent à la nécessité de venir en aide aux plus faibles revenus dans une région où la pression immobilière est forte, y compris en maison de retraite. Nous ressentons, malheureusement, un manque de cohésion au sein de la SNEMM quand à l'avenir de la résidence. Certains militent pour abandonner l'activité, d'autres reconnaissent le caractère social et utile de cette activité. Faisons-nous les choses pour nous-mêmes ?

Il y a derrière la résidence, des familles, des pensionnaires et des personnels qui aiment cet endroit et qui trouvent à la résidence un lieu pour s'épanouir. Je pense, à titre personnel comme exposé dans le rapport 2018, qu'une rénovation globale conduirait la résidence vers un futur stable et serein. Dans le contexte de division au sein de la SNEMM sur l'avenir de la résidence, il est difficile d'entamer de telles démarches. Quoiqu'il en soit, nous devons persister à avoir de l'ambition pour la résidence de Hyères. Le travail qui nous attend est un travail d'équipe avec la direction, les administrateurs et l'ensemble des adhérents de la SNEMM. Gérer le



quotidien ne suffira plus à projeter notre institution dans cette nouvelle décennie où les comportements sociétaux changent, y compris ceux de nos aînés. Il faudra faire des choix ambitieux pour fédérer toutes les bonnes idées et les bonnes volontés.

Monsieur le Président Général, Mesdames et Messieurs les Administrateurs, Mesdames et Messieurs les Présidents de sections et d'unions départementales, mes chères collègues salariés et bénévoles, je vous remercie de votre attention.



Le Directeur

RESIDENCE DE LA MEDAILLE MILITAIRE

Hyères, le 07 octobre 2020

Message aux délégués de droit et élus de la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire

La résidence autonomie de Hyères accueille chaque année une soixantaine de retraités (dont 8 Médailleurs militaires, 5 veuves et 1 titulaire de l'ordre national du Mérite) à la recherche d'une prise en charge de qualité au juste prix.

Notre association propose des logements à l'aide sociale permettant aux plus démunis d'entre eux de prétendre à un hébergement en établissement médico-social. Marc Riché a fondé cette « maison » en 1975 (date d'autorisation) avec l'entraide comme objectif.

Fort de plus de 45 années d'expériences dédiées à nos séniors, nous devons nous interroger sur notre capacité à continuer d'offrir une prestation répondant aux standards actuels et ce dans un secteur très concurrentiel qu'est celui des maisons de retraite. Force est de constater que notre bâtiment est vieillissant et que nos locaux doivent être remis au goût du jour. Nos chambres doivent être plus adaptées aux problématiques du séniors, plus confortables à vivre et plus économes en énergie.

Les enjeux pour la résidence sont pluriels : ne pas faire fuir les futurs pensionnaires faute de modernité et pérenniser l'équilibre économique de la structure en la projetant dans le futur sans la mettre en danger pour autant.

Nous avons opté ces 5 dernières années pour une stratégie de « bon père de famille » dans nos investissements et dans notre modèle de gestion car nous devons rétablir les finances et pérenniser notre administration. Il nous faut maintenant regarder vers l'avenir et continuer à avoir de l'ambition malgré une année 2020 particulièrement difficile économiquement et moralement suite à la pandémie qui a frappé et frappe encore notre pays.

Depuis plusieurs mois, la résidence a entrepris des dossiers de demandes de subventions et d'emprunts auprès de la CARSAT SUD EST et de l'AGIRC-ARCO pour trouver des solutions de financements les moins onéreuses possibles. Ces démarches ne sont pas abouties et n'engagent en rien la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire. Par ailleurs les difficultés administratives, tel qu'un grand nombre d'études préalables rendent la probabilité d'obtenir ces financements incertains. Le budget estimatif des travaux de rénovation des chambres est de 1 200 000€ soit un peu plus de 20 000 € par chambre.

Le dossier CARSAT SUD EST porte sur un emprunt de 600 000€ à zéro pourcent sur 20 ans (environ 2600 € par mois de remboursement) et une subvention de 200 000€



SNEMM

Fondée en 1904 - Reconnue d'Utilité Publique (décret du 20 décembre 1922)
Partenaire de la réserve citoyenne - JORF n° 64 du 17 mars 2018
Ambassadeur National de la réserve citoyenne de l'Education Nationale
Affiliée à la Fédération André Maginot GR 113

SIÈGE SOCIAL

36 rue de la Bienfaisance - 75008 PARIS
Tel: 01 45 22 68 12 - Fax: 01 45 22 00 39
direction@snemm.fr - www.snemm.fr
Siret: 342 006 491 00019



- Le dossier AGIRC ARCO porte sur une subvention de 396 000€ soit 22 000€ pour 18 logements, financée par différentes caisses de retraite. La contrepartie sera de mettre ces 18 logements à la disposition des retraités du régime général ; ce que nous faisons déjà.
Ces travaux concernent des lots suivants :
- La menuiserie en double vitrage ;
- La rénovation des salles de bains, sols et murs ;
- La démolition et les déblais ;
- La rénovation électrique ;
- De nouvelles portes coupe-feu ;
- La découpe de béton pour certaines portes ;
- L'ameublement.

Si l'opportunité nous était donnée d'obtenir la moitié du financement sous forme de subventions, alors nous devrions nous interroger afin d'engager ces travaux. Le contexte actuel rend difficile l'obtention de prêts et les aides financières des organismes partenaires risquent de ne pas être reconduites dans les années à venir. L'ensemble des personnels de la résidence œuvre chaque jour pour faire perdurer la mission associative qui est l'essence même de l'intérêt général que défend la SNEMM aux travers ses différentes actions. Nous serions honorés, si les conditions étaient réunies, et que l'ensemble des délégués nationaux se prononcent en faveur d'un tel projet. A tous les adhérents, élus et dirigeants de la SNEMM nous adressons nos sincères remerciements pour leur soutien inconditionnel.

Florian Machefer

C'est une véritable opportunité qui nous est offerte à ce jour en matière de subventions et qui pourrait ne pas se représenter dans les années à venir.
Je sais pouvoir compter sur votre soutien pour ce dossier important pour l'avenir de notre résidence.